

Mercosur : la France trahit ses éleveurs ?

La procédure de ratification de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur est désormais lancée. Après un report en début d'été, la présentation de l'accord auprès du collège des Commissaires s'est finalement tenue ce matin.

Au-delà du contenu, l'annonce concerne surtout la procédure de ratification de l'accord, qui est désormais officiellement scindé!

La Commission européenne a donc officialisé, ce matin, sa décision de scinder l'accord conclu avec le Mercosur. Elle s'affranchit ainsi, pour la partie commerciale de l'accord, d'un vote à l'unanimité du Conseil, privant la France de sa possibilité de veto.

Pourtant, peut-on vraiment imaginer que cette décision ait été prise sans l'aval des principaux pays européens, et notamment celui de la France, qui symbolise, sur le papier, l'opposition à cet accord ? Le doute est plus que légitime! La France a-t-elle déjà trahi ses éleveurs, en acceptant ce processus, lui permettant de dissimuler sa validation derrière les décisions des instances européennes ?

Si ce n'est pas le cas, le Chef de l'Etat se doit d'intervenir rapidement et de s'opposer publiquement à ce déni de démocratie européenne.

De plus, la Cour de Justice européenne doit désormais être rapidement saisie : cette procédure de ratification est-elle vraiment conforme ? Ce n'est pas ce que prévoyait le mandat donné à l'Union, par les Etats, en 1999 !

Pour Patrick BENEZIT, Président de la Fédération Nationale Bovine: « En pleine crise démocratique, on ne peut imaginer une telle trahison des éleveurs par les autorités françaises! C'est désormais l'heure de vérité: la France décidera-t-elle de s'opposer enfin publiquement à la scission ou acceptera-t-elle de sacrifier son agriculture sur l'autel du libre-échange?»

Paris, le 3 septembre 2025

## FEDERATION NATIONALE BOVINE